



Problème avec un huissier

Par **04RCT**, le **18/01/2021** à **08:18**

Bonjour,

J ai fait intervenir 1 huissier debut novembre 2020 pour une procédure de saisie sur salaire de la pension alimentaire de mon ex; l huissier m a dit qu elle enclenchait la procédure devant l employeur pour 1 mise en place fin novembre; debut décembre je reçois 1 mail comme quoi, finalement, ca sera fait pour fin décembre; le 21/12, nouveau mail m informant que le pere veut mon RIB. J avais bien précisé que je m y opposais fermement; toujours aucun versement fin décembre; debut janvier, je redemande a l huissier de faire le nécessaire; nouvelle demande le 8/1/2021 de mon RIB pour soi-disant 1 versement immédiat!! Toujours rien!! Et j ai eu 2 prélèvements automatiques rejetés a cause de tout ça!! Que dois-je faire ?

Par **P.M.**, le **18/01/2021** à **11:51**

Bonjour,

Si c'est suite à un retard de versement de pension alimentaire vous pourriez demander par écrit fermement à l'Huissier d'engager la procédure adéquate de paiement direct par saisie sur rémunérations et que ce n'est pas à votre débiteur (ni même à l'employeur de celui-ci) de choisir maintenant comment il entend régulariser...